



Programme de formation

JURI-05 - Réception des Ouvrages et Gestion des Sinistres

Durée : 7 heures - 1 jour

Tarif : 450,00 €

Votre Contact

Laetitia COURBARON – Tel : +33181727190 – Mail : lcourbaron@afortech.com

Enjeux

Défendre ses intérêts lors de la réception. Bien gérer les éventuels sinistres et garanties. Obtenir le paiement du solde des travaux.

Objectifs de la formation

- Savoir contester les réserves injustifiées,
- Savoir préparer et suivre la demande de paiement définitif et le mémoire de réclamation,
- Connaître les différentes garanties légales,
- Savoir adapter la couverture d'assurance aux garanties dues.

Public visé

Opérationnels et fonctions supports.

Prérequis

Avoir suivi le stage [JURI-03](#) ou avoir des connaissances équivalentes.

Matériel nécessaire

Fournitures de bureaux

Description

Réception :

- achèvement et la qualité des travaux,
- obligations dues aux clients à la fin du chantier,
- formes de la réception : réception expresse, tacite, avec ou sans réserves,
- procès verbal de réception,
- procédures prévues par la norme AFNOR P03 001 et le CCAG Marchés Publics,
- effet exonératoire de la réception,
- gestion des réserves, outils en cas de refus de la réception.

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

 Réglementaires - Obligatoires  Techniques Métiers  Management d'affaires et d'équipes  Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI



Garantie de parfait achèvement et les autres garanties contractuelles :

- contenu de l'obligation de l'entrepreneur,
- effet sur la retenue de garantie.

Règlement définitif des comptes :

- demande de paiement définitif,
- éléments du prix définitif,
- élaboration et la procédure du DGD,
- rôle du maître d'œuvre,
- mémoire de réclamation : rédaction, procédure.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques. Illustrations à partir de situations vécues. Débats pour faciliter l'appropriation des notions clefs. Commentaires à partir de la norme AFNOR, du CCAG Marchés Publics.

Modalités d'évaluation et de suivi

Études de cas : notamment rédaction de procès-verbaux de réception, de tableau des pièges liés à la réception et des actions pour y remédier.

Quizz pour valider l'acquisition des notions clefs.

Profil du formateur

[Avocate en droit de l'immobilier et de la construction formée à l'ingénierie pédagogique. Formatrice confirmée.](#)

Informations complémentaires

Les plus

Remise de tableaux de vigilance pour identifier, évaluer et traiter le risque juridique, pour éviter les pièges et se doter de réflexes.

Prochaines sessions

->> Date : 06/10/26 - 06/10/26 - Lieu : PARIS 75017

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI

